

teroit mieux leurs conseils, attribueroit le peu de progrès qu'a fait jusqu'ici leur grande & formidable Ligue, aux fautes du gouvernement passé; voudroit essayer la fortune par lui-même, prendroit d'autres principes que ceux de son pere; exigeroit davantage de ces peuples & de ceux de l'Allemagne, & meneroit la guerre plus vivement. Voilà les raisons pour lesquelles j'ai pensé que la fin de l'Empereur Leopold ne finiroit point les malheurs communs, & n'appor- teroit aucun soulagement à l'Europe.

Nullité pré-  
tendue de  
l'élection du  
Roi des Ro-  
mains.

Ici notre Suisse repete partie de ce qu'il avoit remarqué dans quelques-unes de ces précédentes Lettres, touchant les infractions que le défunt Empereur avoit fait à sa Capitulation, de l'inexécution des anciennes Loix de l'Empire, de la Bulle d'or & de l'observation du Traité de Westphalie; je me dispense de les mettre ici, puisque la plupart se trouvent insérées dans nos précédens Journaux \*. Il s'étend davantage sur la prétendue nullité de l'élection du Roi des Romains, soutenant qu'il n'avoit pas l'âge requis par les Loix de l'Empire. Il nie que le consentement général de l'Empire ait concouru à cette élection; il soutient que le Collège des Princes avoit fait des protestations, pour n'avoir pas été appelé au réglemēt de la Capitulation, conformément au Traité de Westphalie: que d'ailleurs l'Empire n'étoit pas libre, lors de l'avènement de l'Empereur Joseph sur le Trône, & qu'un consentement unanime étant nécessaire pour régler la Capitulation, ce défaut rend l'élection absolu-

\* Voyez Tome I. page 414. Tome II. page 185, 345, & Tome III. page 100.